



## Données techniques du VACUDEST S

450 – 750 m<sup>3</sup> d'eaux usées industrielles par an

- Ajustement flexible de la capacité de traitement sans besoin d'espace supplémentaire
- Le système modulaire VACUDEST – Equipement selon le souhait du client
- A faible consommation énergétique grâce au recyclage à hauteur 95 % de l'énergie dé pensée
- Performant grâce à un fort taux d'évaporation
- Entretien de l'installation simplifié pour un accès au système facilité
- Commande conviviale de la machine grâce au Vacutouch ; par liaison Internet
- Technologie de pointe qui garantit une très bonne qualité de distillat

# VACUDEST S

Notre VACUDEST XS est maintenant encore plus flexible. En effet, la capacité de traitement peut être augmentée sans modifier la taille de la machine et ainsi sans besoin d'espace supplémentaire. Simple et peu coûteux grâce à une mise à jour du logiciel.

## Le système modulaire VACUDEST – Options d'équipement

- Echangeur de chaleur Activepowerclean, auto-nettoyant, qui permet une réduction des coûts d'exploitation
- Condensateur Clearcat pour une séparation des huiles et des graisses de façon fiable et complète
- Destcontrol pour améliorer encore plus la qualité du distillat
- e-Service, liaison Internet de la commande Vacutouch
- Insonorisation premium et bien d'autres options disponibles

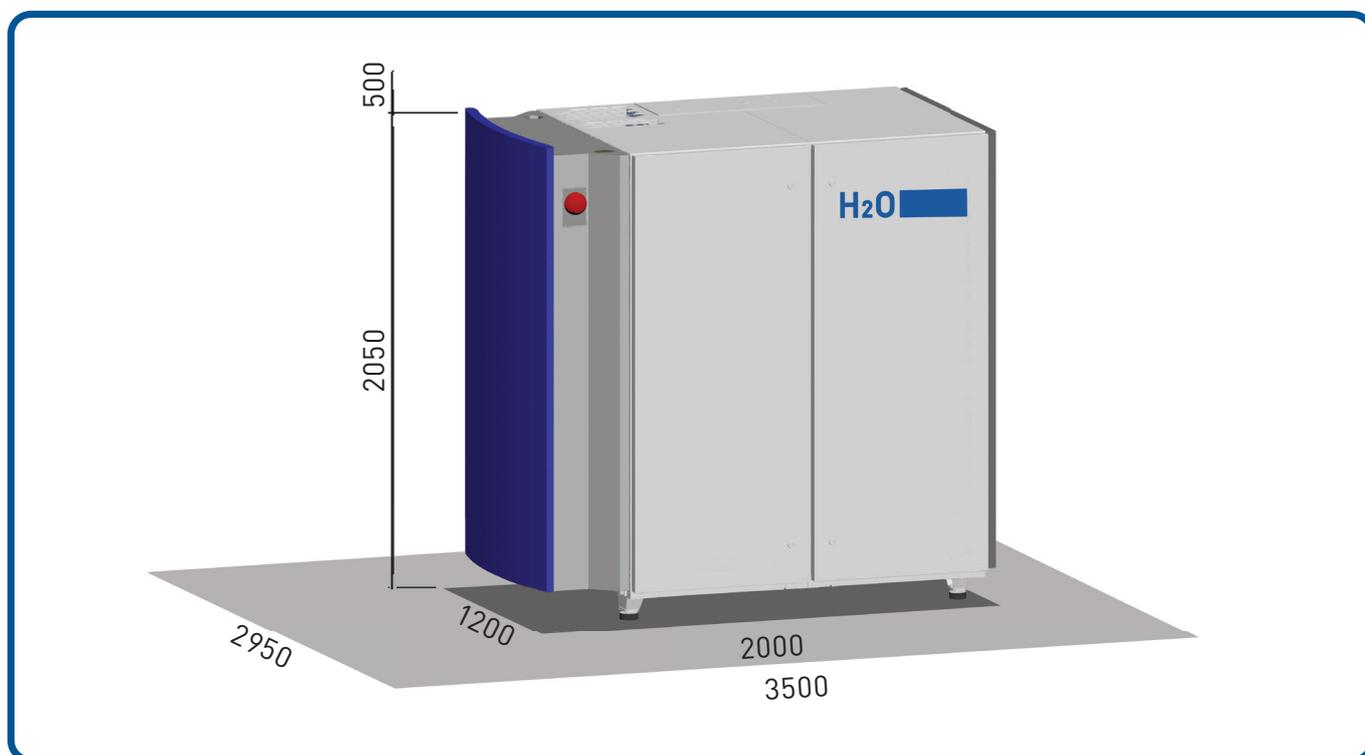


## Données techniques

Paquet d'heures de fonctionnement	Capacité traitement annuelle	Performance de référence avec de l'eau pure	Performance moyenne avec des eaux usées	Capacité du branchement électrique	Poids (à vide)	Besoin énergétique minimal*
jusqu'à 5.250 h / an	~ 450 m <sup>3</sup>	125 l/h	94 l/h	11 kW	1.280 kg	60 kWh/m <sup>3</sup>
jusqu'à 7.000 h / an	~ 600 m <sup>3</sup>					
jusqu'à 8.750 h / an	~ 750 m <sup>3</sup>					

\* La consommation énergétique peut varier en fonction du matériau et des options en place

## Dimensions (mm)



Dimensions des systèmes d'évaporation sous vide VACUDEST avec espace minimal prévu pour accéder à l'installation

Copyright © H2O GmbH 2021 - FR-DB-08/2021